

Concours national de la Résistance et de la Déportation – 2018-2019
« Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945. Espaces et histoire »

AD77, M3551 – Rapport du Maire de Souppes-sur-Loing au préfet de Seine-et-Marne du 28 février 1941 concernant l'arrestation d'un habitant par les autorités allemandes accusé d'avoir recopié des papillons offensants pour le Führer.

Mairie
DE
SOUPPES-SUR-LOING
(SEINE-ET-MARNE)

PREFECTURE DE SEINE ET MARNE
- 1 MARS 1941
CABINET DU PREFET

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Souppes-sur-Loing, le 28 Février 1941
TÉLÉPHONE N° 77

OBJET

El des papillons

Le Maire de Souppes-sur-Loing
à Monsieur le Préfet de Seine et Marne
MELUN

Monsieur le Préfet,

Dans ma communication téléphonique faite à votre cabinet aujourd'hui même, j'ai informé Monsieur le Chef du Cabinet, qui l'a reçu, d'un incident qui met en cause les Autorités Allemandes de Souppes.

J'ai l'honneur de vous exposer le sujet de cet incident qui pourrait avoir pour notre population des conséquences désagréables, sinon graves.

Des papillons offensants pour le Führer Allemand ont été collés, vraisemblablement au cours de la nuit du 27 au 28 Février, sur les murs de notre localité et notamment dans un des placards servant à l'affichage des publications de la Mairie.

Remarqués par les Autorités Allemandes, celles-ci sont venues nous en faire l'observation à moi-même à la Mairie.

Au moment où plusieurs personnes lisaient le dit papillon, Monsieur THION, ancien Conseiller Municipal de Souppes s'est approché et s'est mis en devoir de copier le texte du papillon. Appréhendé par un soldat allemand du Bureau du Commandant de Place, Monsieur THION fut emmené au bureau et questionné sur son geste. Je ne sais ce qui a été ou pourra être décidé par les Autorités Allemandes, ni si Monsieur THION a été remis en liberté.

Je pense que cet incident pourrait avoir des suites qui dépassent la personnalité de Monsieur Thion, mais je crains qu'en raison des termes outrageants du papillon, il en résulte pour notre population des actions graves.

C'est pour cette raison que j'ai cru de mon devoir de vous mettre au courant de l'incident et de l'éventualité de la suite qu'il pourrait comporter.

Plèces jointes:
Copie du papillon
Copie de la lettre adressée à M. le Commandant de place des Troupes Allemandes

VEUILLEZ trouver ci-joint la copie du papillon incriminé. Le texte est à double sens et vous saurez en dégager toute l'importance en le lisant par parties en tenant compte de la séparation du texte .

LE MAIRE,
Comte

Mairie de SOUPPES-SUR-LOING
(S.-&M.)